

## CORONAVIRUS (COVID-19) CONGRÈS ANNUEL DE L'APPQ 2020

L'Association tient à informer ses membres et délégués de la décision du Conseil de direction prise le 17 mars dernier de **reporter à une date ultérieure** le Congrès annuel des délégués qui était prévu les 28, 29, et 30 mai 2020 au Manoir Saint-Sauveur.

Ce report du Congrès a été rendu nécessaire dans le cadre des mesures préventives annoncées par les autorités gouvernementales tant fédérale que provinciale afin d'endiguer la propagation du coronavirus (COVID-19).

Cette décision prise à ce moment-ci de la propagation du virus n'a pas été prise de gaieté de cœur. Cependant, celle-ci prenait notamment en compte les éléments suivants :

- Avant toute chose, la santé de nos membres, délégués, Conseil de direction et leurs familles doit toujours être au cœur de nos décisions.
- L'incertitude quant à sa durée et l'ampleur grandissante de la propagation du COVID-19.
- Le délai nécessaire pour la confection et les coûts associés au livre du Congrès, lequel doit vous être acheminé au moins 30 jours avant la date prévue du Congrès, selon nos statuts et règlements.
- Les coûts prohibitifs associés à l'annulation des nombreuses réservations du Manoir Saint-Sauveur, si nous devons annuler dans un délai plus court.

Il est à noter que la décision du Conseil de direction de reporter pour l'instant à une date ultérieure le Congrès de 2020 sera réévaluée par la suite en fonction notamment de l'évolution de la propagation du virus.

Dans le même ordre d'idées, il est opportun de souligner qu'une annulation pure et simple du Congrès 2020 sera également envisagée.

En conséquence, les avis de motion déposés auprès du vice-président aux Ressources humaines avant la date butoir du 19 mars 2020 seront disposés conformément aux statuts et règlements par le Congrès des délégués de 2020 maintenant reporté, ou encore s'il devait être annulé, au Congrès de 2021, le cas échéant.

Vous comprendrez certainement que cette situation est de nature évolutive au gré de la propagation du virus. Nous vous tiendrons donc informés des développements à venir à ce sujet.

En attendant, surtout, prenez grand soin de vous et de vos proches. Soyez prudents lors de vos interventions et suivez les consignes en matière d'hygiène. Avec la collaboration de tous, nous passerons à travers cette période difficile.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux  
Président